

# DÉBAPTISATION DE L'AUDITORIUM

## PAUL KAGAME

A l'attention du Professeur Jacques MARESCAUX

Président Fondateur de l'IRCAD STRASBOURG

(Institut de Recherche contre les Cancers de l'Appareil Digestif)

### Copie :

Madame la préfète du Bas-Rhin, Josiane CHEVALIER  
Madame la maire de Strasbourg, Jeanne BARSEGHIAN,  
Monsieur le Professeur Michel DENEKEN, Président de l'Université de Strasbourg,  
Monsieur le Professeur Jean SIBILIA, Doyen de la faculté de médecine de Strasbourg

Le 17 mai 2021, le président Kagamé a ouvertement affirmé sur RFI et France 24 « qu'il n'y a pas eu de crime » à l'est de la RDC. Cette négation de violences, des crimes contre l'humanité voire des crimes de génocide pourtant répertoriés dans différents ouvrages de scientifiques indépendants, dans des rapports des ONG, des rapports de l'ONU, notamment dans le **rapport Mapping** où l'armée patriotique rwandaise de Paul Kagamé est citée **800** fois pour des crimes de guerre, crimes contre l'humanité. Par ailleurs, il est expliqué plus de **40** fois que ces crimes pourraient être qualifiés de crimes de génocide devant un tribunal adéquat. A ceci s'ajoute un rapport des experts des nations unies publiés en novembre 2012 établissant sans équivoque l'implication du régime de Kigali dans les pseudos rébellions en RDC.

C'est ainsi que le prix Nobel de la paix, le docteur Denis Mukwege, repris en écho par Madame la députée, Frédérique Dumas soutenue par vingt-huit autres députés de l'assemblée nationale française réclamant l'instauration d'un tribunal pénal internationale ad hoc pour traduire en justice les auteurs de ces crimes qui perdurent depuis plus de 25 ans dans un silence assourdissant.

C'est donc dans ce contexte que l'IRCAD, faisant fi de tous ces éléments, inaugura le 19 mai 2021 un auditorium au nom du président Paul Kagamé.

Il nous paraît extrêmement inquiétant, voire même troublant, de constater que ces pratiques d'une gravité insoutenable attribuées au régime rwandais ne trouvent qu'une complaisante passivité du monde universitaire français.

L'existence même de l'auditorium Paul Kagamé est la traduction du mépris des souffrances des victimes et survivants des crimes de génocides, crimes de guerre, crimes contre l'humanité commis par le régime de Kagamé.

Nous, collectif BALONGI, demandons la **débaptisation de l'auditorium Paul Kagamé** de l'IRCAD Strasbourg. Le choix du nom est en **contradiction avec le devoir de probité et d'honneur qui incombent aux médecins et contrevient aux valeurs de la République Française.**

Bien que Paul Kagamé paraisse, pour le professeur Jacques Marescaux, « **un modèle pour la jeunesse** » comme précisé le 19 MAI 2021 dans une interview accordée au journal DNA.

Le choix d'autres personnalités à la morale irréprochable et à la probité exemplaire pouvant inspirer, impacter de manière positive la jeunesse, serait plus pertinent que de retenir un homme ayant troqué le treillis pour un costume, avec pour modèle de gouvernance la terreur et le massacre des innocentes victimes.

Refuser d'accéder à cette demande, Monsieur le Professeur, serait rabaisser l'humanité et par la même occasion, piétiner la grandeur de la France, pays des droits de l'homme.

Cela équivaudrait, en outre, d'accepter que la France fasse allégeance à un dictateur qualifié de « **plus grand criminel de guerre encore en exercice** » par les spécialistes de la région des Grands Lacs, et qui ne manque aucune occasion d'insulter la France, ce pays à qui nous devons estime et reconnaissance.

Aussi, nous nous réservons le droit d'engager une action collective en justice.

Auteur : **Collectif BALONGI**



Ligue Internationale de Défense des Droits de la Femme Congolaise

Adresse.: 49 rue de Ponthieu 75008 Paris France

Mail.: presse@liddfc.org - Url.: www.liddfc.org